

**CENTRE DE
MEDIATION**



NOTAIRES
NORD • PAS-DE-CALAIS

*Notaires
de France*

EN CAS DE CONFLIT

**PENSEZ
A LA
MEDIATION**



SES ATOUTS

SIMPLE

RAPIDE

ACCESSIBLE

FAMILLE
IMMOBILIER
ENTREPRISES ET SOCIETES

Les médiateurs de notre centre ont tous suivi une formation spécifique qui leur permet d'appréhender sereinement les relations conflictuelles.
Tous nos médiateurs respectent les exigences suivantes :

**indépendance, neutralité, impartialité,
confidentialité, consentement des parties.**

1. SIMPLE

Deux ou plusieurs personnes - physiques ou morales - ont du mal à s'écouter, se comprendre, s'entendre, se mettre d'accord directement.

Elles demandent le concours d'un tiers - le médiateur - personne physique pour les aider à mieux dialoguer et, si possible, à trouver un terrain d'entente.

Elles sont et restent libres d'interrompre, poursuivre, conclure ou non la médiation qu'elles ont entreprise.

2. RAPIDE

La médiation constitue l'un des modes alternatifs de règlement des conflits. Elle résout le différend là où le procès long, coûteux et complexe contraind à l'exacerber.

La médiation, cœur des modes amiables de résolution des difficultés relationnelles, intervient là où la justice ne résout pas le problème posé ; elle règle le contentieux et non la relation conflictuelle.

3. ACCESSIBLE

Une médiation assurée par un professionnel compétent, spécifiquement formé, exerçant au sein d'un centre offrant des garanties déontologiques, reste un processus particulièrement peu onéreux comparé aux autres modes de règlement des différends.



AVEC LE REFLEXE NOTAIRE

*On perd pas
le Nord !*

Nous contacter

Centre de Médiation des notaires
du Nord - Pas de Calais

13 rue de Puébla - CS 29907 - 59044 LILLE CEDEX
Tél. : 03 20 14 90 50 - Mail : cmn5962@notaires.fr

lereflexenotaire.fr

